PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Décret n° 2020-58 du 16 mars 2020
portant nomination d'un ministre délégué

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret 2019-269 du 17 septembre 2019 mettant fin aux fonctions d'un ministre et nommant un nouveau ministre ;
Vu le décret 2020-57 du 16 mars 2020 mettant fin aux fonctions d'un ministre et nommant un nouveau ministre ;

Sur proposition du Premier ministre, chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article premier : Monsieur **Ludovic NGATSE** est nommé ministre délégué auprès du ministre des finances et du budget, chargé du budget.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

2020-58 Fait à Brazzaville, le 16 mars 2020

Denis SASSOU-N'GUESSO

Par le Président de la République,

Le Premier ministre,
Chef du Gouvernement,

Clément MOUAMBA